

No E.P.: 7543
Rue: Chemins de la Caille, des Sarcelles, des Champs-de-la-Grange et du Bouchat
Commune: Meinier
Objet: Stationnement
Date parution: 06.11.2025

ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la
circulation routière, du 18 décembre 1987,
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

Les communes de Meinier et de Collonge-Bellerive nous ont signalé du stationnement sauvage récurrent dans le secteur de la Pallanterie Sud.
Les tronçons concernés par cette problématique sont :

Chemin des Sarcelles, entre les chemins de la Caille et des Champs-de-la-Grange ;
Chemin de la Caille, entre la route de Compois et le chemin des Sarcelles ;
Chemin des Champs-de-la-Grange, entre la route de Compois et le chemin du Bouchat ;
Chemin du Bouchat, entre le chemin de la Caille et la route de La-Capite.

Une signalisation interdisant le stationnement (2.50 OSR) aux emplacements cités est mise en place.

**L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit,
dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les
observations relatives au projet susmentionné.**

**Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la
publication dans la Feuille officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des
transports au 022 546 78 00.**